t Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Election to Continue to Pay Extra Contributions for All Additional Years of Non-Operational Service

Provision of the information requested on this document is voluntary. This information is being collected for the purpose of the administration of the *Public Service Superannuation Act* (PSSA) and is essential to making a decision directly affecting you. Refusal to respond may result in you not electing to make additional contributions in order to count non-operational service. This information will be stored in Personal Information Bank number SSC PCE 702. It is protected from disclosure to unauthorized persons / agencies pursuant to the provisions of the *Privacy Act*. Under the Act you have the right to request access to your personal information, held by a federal government institution, and to request corrections should you believe the information contains errors or omissions.

Option de continuer à verser des cotisations supplémentaires pour les années additionnelles de service non opérationnel

La communication des renseignements demandés dans ce document est facultative. Ces renseignements sont recueillis aux fins de l'administration de la Loi sur la pension de retraite de la fonction publique (LPFP) et sont essentiels pour prendre une décision qui vous concerne directement. Un refus de répondre peut vous priver du choix de verser des cotisations supplémentaires afin de compter du service non opérationnel. Ces renseignements seront versés au fichier de renseignements personnels numéro ASC PCE 702. Ils sont protégés contre toute divulgation à des personnes ou à des organismes non autorisés, conformément aux dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Aux termes de ladite loi, vous avez le droit de vous faire communiquer les renseignements personnels vous concernant et conservés par une institution du gouvernement fédéral et de demander des corrections si, selon vous, ils sont erronés ou incomplets.

PART A - TO BE COMPLETED BY THE PERSONNEL OFFICE	PARTIE A - À ÊTRE REMPLIE PAR LE BUREAU DU PERSONNEL	
Branch or Institution - Direction ou établissement		Address of Personnel Office Adresse du bureau du personnel
Name and Address of Pay Office - Nom et adresse du bureau de paye	Paylist No N° de la liste de paye	
	Pay Office No. N° du bureau de paye	
D-J M Y-A Date of Commencement of Operational Service Date du début du service opérationnel	D-J M Y-A Date of Termination of Operational Service Date de la fin du service opérationnel	
D-J M Y-A Date Appointment Document Issued Date d'émission du document de nomination	PRI - CIDP	Superannuation No. N° de pension de retraite
Once ten years of true operational service are accumulated, and an employee transfers to non-operational service, he may elect to continue paying extra contributions for all additional years of non-operational service as long as he continues to be employed by Correctional Service of Canada.	Une fois que dix années de service opérationnel véritable ont été accumulées et qu'un employé est muté à un poste comprenant du service non opérationnel, il peut opter de continuer à verser des cotisations supplémentaires pour toutes les années additionnelles de service non opérationnel, tant et aussi longtemps qu'il continue d'être à l'emploi du Service correctionnel du Canada.	
This election is irrevocable .	Cette option est irrévocable.	
PART B - TO BE COMPLETED BY THE CONTRIBUTOR Surname - Nom de famille Given Name(s) - Prénoms		AR LE COTISANT
Cumanic Norm de familie	Given Name(s) Trenoms	
Complete Home Address - Adresse complète du domicile		
I elect to continue to make additional contributions in order to count my non-operational service as operational service as long as I continue to be employed by Correctional Service of Canada.	Je choisis de continuer à verser des cotisations supplémentaires afin de compter mon service non opérationnel comme du service opérationnel, tant et aussi longtemps que je continuerai d'être à l'emploi du Service correctionnel du Canada.	
The additional contributions will continue from the date my operational service terminated. I understand that this election is irrevocable .	Les cotisations supplémentaires continueront à compter de la date à laquelle mon service opérationnel a cessé. Je comprends que cette option est irrévocable .	
Signature of Contributor - Signature du cotisant		Date
Signature of Witness - Signature du témoin		Date
C 114		DWCSC TDSCC 3460 (02/2000)

Canadä

PWGSC-TPSGC 2469 (03/2000)